

DONNER LE GOÛT DU QUÉBEC EN RÉGION

Mémoire du Réseau des Tables de concertation agroalimentaire du Québec (TCAQ)



Présenté à la Commission parlementaire de l'agriculture,
des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Août 2011

COMITÉ DE RÉFLEXION ET DE RÉDACTION

Monsieur François Allaire et Madame Raphaëlle Duclos, Table agroalimentaire de la Capitale-Nationale

Madame Nathalie Bélanger, Table de concertation agroalimentaire du Bas-St-Laurent

Monsieur Jérôme-Antoine Brunelle, Commission agroalimentaire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Monsieur Éric Caron, Gaspésie Gourmande

Madame Sophie Cassis, Bon goût frais des Îles de la Madeleine

Madame Claudia Charuest, Conseil de développement du bioalimentaire de la Montérégie Est

Madame Natacha Desnoyers, Corporation de développement agroalimentaire du Centre-du-Québec

Madame Marie-Claude Gauthier, Table agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Madame Nancy Guay, Table de concertation agroalimentaire de Laval

Madame Johanne Michaud, Table de concertation bioalimentaire de la Gaspésie

Monsieur Vincent Philibert, Table de concertation agroalimentaire de l'Outaouais

Madame Julie Pominville, Table de concertation agroalimentaire des Laurentides

Monsieur Benoit Rivest, Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière

Madame Marie Simard, Conseil de développement du bioalimentaire de l'agglomération de Longueuil

Madame Chantal Vézina, Conseil des industries bioalimentaires de l'Île de Montréal

Madame Vicky Villeneuve, Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie

TABLE DES MATIÈRES

Résumé.....	1
Présentation des Tables de concertation agroalimentaire du Québec.....	2
La force du Réseau des TCAQ.....	3
Le Réseau des TCAQ et le Livre vert.....	4
Une politique bioalimentaire attendue et bienvenue.....	5
Une politique bioalimentaire cohérente.....	5
Cohérence dans la distinction des produits.....	5
Cohérence dans l'objectif de rentabilité.....	7
Cohérence dans la valorisation de l'environnement et du territoire.....	8
Une politique bioalimentaire visant la cohésion.....	8
Une politique bioalimentaire équitable.....	9
Recommandations.....	10

RÉSUMÉ

Au Québec, les principaux chefs de file du secteur bioalimentaire se sont engagés à participer à une dynamique de développement nommée « approche filière » dans le but d'atteindre des objectifs communs. Dans la mise en œuvre de cette approche filière, les Tables de concertation agroalimentaire du Québec (TCAQ), aussi appelées les « tables de concertation régionale », mettent en œuvre des actions basées sur les enjeux du développement régional. Chacune de ces organisations, à l'instar de chacune des régions du Québec, possède ses spécificités, mais travaillent conjointement au sein du Réseau des TCAQ. Ce réseau s'avère un allié incontournable pour le gouvernement du Québec dans le développement du secteur bioalimentaire et consiste en un formidable outil pour le développer davantage.

Dans le présent mémoire, le Réseau des TCAQ confirme son engagement à donner le goût du Québec! De plus, les TCAQ sont convaincues que la vision à long terme dont le gouvernement s'est doté en lien avec la prochaine politique bioalimentaire du Québec lui permettra de mettre en place des programmes et des outils financiers axés sur le long terme, ce qui est crucial afin d'assurer un développement optimal du secteur bioalimentaire québécois.

Pour alimenter et guider la réflexion sur le cadre de développement proposé dans le Livre vert pour une politique bioalimentaire du Québec, nos organisations proposent de définir cette politique selon des principes de cohérence, de cohésion et d'équité. Le Réseau des TCAQ recommande ainsi au gouvernement du Québec :

- D'investir davantage dans le modèle privilégié de développement du secteur bioalimentaire, soit l'approche filière;
- D'élargir ce modèle pour qu'il puisse tenir compte des préoccupations de l'ensemble des maillons de la filière (production agricole, pêcheries, transformation alimentaire, distribution, vente au détail et consommation);
- De mettre en place des programmes et des outils financiers axés sur le long terme pour soutenir l'approche filière, assurant un développement optimal du secteur bioalimentaire québécois;
- De valoriser l'image des producteurs et des transformateurs pour faire reconnaître leur apport social, environnemental et économique à la société québécoise;
- D'informer le citoyen-consommateur sur les pratiques de la chaîne de production bioalimentaire;
- De donner des pouvoirs réels aux régions afin d'adapter leurs actions aux réalités et aux besoins qui leurs sont propres.

Les TCAQ travaillent au développement de synergies entre les différents intervenants pour la mise en valeur du potentiel bioalimentaire à l'échelle régionale. Ainsi, le Réseau des TCAQ est un agent facilitateur pour le déploiement de stratégies régionales facilitant la mise en œuvre de la prochaine politique bioalimentaire du Québec.

Le modèle de développement du secteur bioalimentaire priorisé par le gouvernement du Québec appelle à une méthode de travail axée sur la concertation. Une telle méthode découle d'un concept qui permet aux intervenants des secteurs divers d'échanger sur leurs enjeux communs et d'établir des stratégies qui s'y arriment. En conséquence, les principaux chefs de file du secteur bioalimentaire québécois se sont engagés à participer à une dynamique de développement nommée « approche filière » dans le but d'atteindre des objectifs communs¹.

Dans la mise en œuvre de cette approche filière, deux types d'instances sont reconnues comme responsables du développement bioalimentaire au Québec. D'une part, on note la présence des tables filières (aussi appelées filières sectorielles) qui agissent comme structures de concertation à l'intérieur de secteurs spécifiques. Une vingtaine de ces instances sont présentement en activité au Québec. D'autre part, on retrouve les Tables de concertation agroalimentaire du Québec (TCAQ), aussi appelées les « tables de concertation régionale », qui mettent en œuvre des actions basées sur les enjeux du développement régional.

Les TCAQ existent ainsi depuis plus de 15 ans. La mise en place de ces instances de concertation est issue d'une réflexion effectuée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) qui visait à mieux saisir tous les enjeux du développement régional liés au secteur du bioalimentaire. Les TCAQ ont pour mission de favoriser la concertation entre les organismes et les entreprises d'une région, sans égard à leur secteur d'activité et forment aujourd'hui le Réseau des TCAQ, couvrant la majorité du territoire québécois.

À l'heure actuelle, les 18 organisations suivantes sont regroupées au sein du Réseau des TCAQ :

- Table de concertation agroalimentaire du Bas-St-Laurent
- Table agroalimentaire du Saguenay-Lac St-Jean
- Table agroalimentaire de la Capitale-Nationale
- Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie
- Conseil des industries bioalimentaires de l'Île de Montréal
- Table de concertation agroalimentaire de l'Outaouais
- Table de concertation bioalimentaire de la Gaspésie
- Bon goût frais des Îles de la Madeleine
- Gaspésie Gourmande
- Table agroalimentaire de Chaudière-Appalaches
- Table de concertation agroalimentaire de Laval
- Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière
- Table de concertation agroalimentaire des Laurentides

¹ MAPAQ (2009). L'approche filière : pour en savoir plus. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec [En ligne].
<<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/md/filieres/approche/>>, consulté le 25 juillet 2011.

- Conseil de développement du bioalimentaire de la Montérégie Est
- Conseil de développement du bioalimentaire de l'agglomération de Longueuil
- Commission agroalimentaire de la CRÉ Vallée-du-Haut-St-Laurent
- Corporation de développement agroalimentaire du Centre-du-Québec
- Table agroalimentaire Mauricie

L'expérience des TCAQ démontre qu'il existe différentes façons d'effectuer la concertation des acteurs du monde bioalimentaire. Chacune des organisations, à l'instar de chacune des régions du Québec, possède ses spécificités, que ce soit par rapport à l'organisation ou à la prise en charge du développement régional. Chose certaine, les TCAQ sont génératrices d'activités et offrent des services différents de ceux offerts par les autres intervenants du secteur. Ces activités et services varient d'une organisation à l'autre, en fonction des priorités de la région, des acteurs en place et des besoins du milieu. Parmi ceux-ci, soulignons notamment :

- l'élaboration et la mise en œuvre de planifications stratégiques régionales du secteur bioalimentaire;
- le développement de partenariats pour le développement du secteur bioalimentaire;
- le support à la mise en marché et à la commercialisation;
- l'appui au développement de produits de niche;
- l'accompagnement pour des démarches de projets d'appellation;
- l'appui aux entreprises pour les démarches qualité;
- la promotion des produits régionaux et du secteur bioalimentaire régional;
- la diffusion de l'information auprès des intervenants et des acteurs du milieu.

LA FORCE DU RÉSEAU DES TCAQ

Chaque TCAQ est bien sûr au service de sa région. Mentionnons toutefois qu'elles travaillent également ensemble sur une base régulière. En quelques mots, le Réseau des TCAQ c'est :

- près de 40 professionnels;
- près de 310 bénévoles;
- deux rencontres par année, riches en discussions, en échanges et en formations, auxquelles assistent les directions générales des TCAQ, ainsi que les présidents sur une base plus occasionnelle;
- un partage d'information continu, source d'inspiration pour les projets individuels;
- une notoriété et un rayonnement des projets individuels sur l'ensemble du Réseau;
- une représentation au sein de comités et d'instances provinciales;
- un réseau de diffusion d'information efficace.

Le Réseau des TCAQ est ainsi un allié incontournable du gouvernement du Québec dans le développement du secteur bioalimentaire et consiste en un formidable outil pour le développer davantage. Dans cette optique, le Réseau des TCAQ pourrait assurément permettre de mettre en œuvre de façon efficace la politique bioalimentaire qui est sur le point de voir le jour. En effet, les TCAQ sont bien positionnées pour déployer diverses stratégies qui faciliteront cette mise en œuvre.

Dans son mémoire présenté à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ), le Réseau des TCAQ affirmait qu'il souhaitait participer activement à l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec. Aujourd'hui, il réaffirme ce souhait et confirme son engagement à donner le goût du Québec!

Mettre le produit au centre de la politique bioalimentaire fait en sorte que le consommateur et, surtout, sa satisfaction, devient l'enjeu principal pour tous les maillons de l'industrie bioalimentaire. Selon le Réseau des TCAQ, cet objectif est louable et prometteur dans la mesure où le gouvernement comprend que le consommateur ne peut être le seul élément de détermination. En effet, plusieurs intervenants auront fait des choix qui prédétermineront l'offre de produits en amont. Les règles de productions, de transformation et de distribution doivent donc être considérées comme autant de variables qui « pré » déterminent le choix qu'il reste aux consommateurs.

Les TCAQ savent et reconnaissent le fait que les citoyens-consommateurs souhaitent voir une agriculture à visage humain, une agriculture pérenne, et ce, à l'échelle de toutes les régions du Québec. Qu'ils revendiquent également une production agricole qui respecte les normes environnementales les plus strictes. Qu'ils veulent avoir accès à des produits différenciés et dits de niches et, finalement, qu'ils veulent avoir accès à des produits frais et de qualité, facilement accessibles par l'entremise de leur marché d'alimentation.

Dans ce cadre, la prochaine politique bioalimentaire du Québec doit permettre à différents modèles d'entreprise de se développer et de se bonifier dans un tel contexte, tout en permettant l'innovation et le développement. Le gouvernement du Québec a donc le défi de protéger les acquis du secteur bioalimentaire, qui a notamment permis à des entreprises de développer une agriculture rentable, forte et capable de répondre aux besoins des consommateurs, tout en reposant sur une mosaïque de modèles.

Force est de constater que plusieurs des suggestions formulées dans le mémoire du Réseau des TCAQ présenté à la CAAAQ ont trouvé écho dans le Livre vert. Les TCAQ saluent la vision à long terme dont le gouvernement s'est doté en lien avec cette politique. Somme toute, cette vision lui permettra, nous en sommes convaincus, de mettre en place des programmes et des outils financiers axés sur le long terme, ce qui est crucial afin d'assurer un développement optimal du secteur bioalimentaire québécois.

UNE POLITIQUE BIOALIMENTAIRE ATTENDUE ET BIENVENUE

Pour alimenter et guider la réflexion sur le cadre de développement proposé dans le Livre vert pour une politique bioalimentaire du Québec, nos organisations proposent de définir cette politique selon des principes de cohérence, de cohésion et d'équité.

UNE POLITIQUE BIOALIMENTAIRE COHÉRENTE

COHÉRENCE DANS LA DISTINCTION DES PRODUITS

Dans son énoncé de vision, le Livre vert vise à faire du bioalimentaire un secteur reconnu pour ses produits alimentaires distinctifs.

Déjà, une multitude de désignations se côtoient sur les marchés, faisant référence à des caractéristiques intrinsèques des produits : du terroir, artisanaux, fermiers, traditionnels, naturels, etc. Il est tout à fait approprié que le gouvernement légifère en cette matière de sorte que le citoyen-consommateur reçoive la plus juste information possible sur les produits.

Toutefois, il est clair que la reconnaissance des produits alimentaires distinctifs ne peut s'effectuer sans la reconnaissance des métiers et des savoir-faire des personnes qui composent ce secteur. Les TCAQ considèrent primordial de reconnaître le fait que les producteurs, les pêcheurs et les transformateurs sont des entrepreneurs, que leurs entreprises carburent avant tout à la passion de ces gens engagés dans le développement du secteur bioalimentaire et qu'elles sont, de ce fait, une source incroyable de création de richesse. Dans la reconnaissance au sens large, il nous apparaît donc primordial que l'image des producteurs et des transformateurs soit valorisée pour faire reconnaître leur apport social et économique à la société québécoise.

LES CONSOMMATEURS PRÊTS À PAYER PLUS CHER POUR UN PRODUIT QUÉBÉCOIS?

Tel que l'indique un sondage effectué en mars 2011 pour le compte de Financement agricole Canada, une grande majorité de la population québécoise et canadienne prône l'achat local. Il s'agit en effet d'une tendance de plus en plus forte que nous constatons dans chacune de nos régions. Cependant, l'intention ne se traduit pas toujours en de réels achats, surtout si les produits d'ici affichent un prix plus élevé et cela aussi, nous sommes à même de le constater sur le terrain. Selon ce même sondage, 41% des Canadiens sont prêts à payer plus cher pour un produit local. La proportion se situe à 53% pour le Québec. Une fois encore, la prudence est de mise. Il ne s'agit que d'une intention et non pas d'un comportement d'achat réel.

De l'avis du Réseau des TCAQ, la promotion des produits québécois est une chose, l'éducation des consommateurs est toute autre. Peu d'entre eux sont informés sur les modes de production rigoureux et les normes de salubrité très strictes du Québec qui ajoutent de la valeur (dans les deux sens du terme) à nos produits. Si nous souhaitons que le consommateur fasse concrètement le choix de payer plus cher pour un produit de chez nous, comparativement à un produit étranger d'apparence équivalente et moins cher, il faudra déployer des stratégies bien différentes. En effet, il importera alors d'informer le consommateur sur les pratiques de la chaîne de production bioalimentaire québécoise, comparativement

aux pratiques ayant cours ailleurs, de sorte qu'il soit conscient des raisons qui augmentent le prix de vente et des impacts d'un tel choix sur les plans économique, social et environnemental. L'idée n'est pas de discriminer les produits étrangers, mais de bien vendre les produits québécois.

De la même façon, nous appuyons la quinzième recommandation du rapport final de la CAAAQ qui propose différentes mesures pour « que le gouvernement du Québec contribue à rassembler les conditions afin que la distribution alimentaire accroisse son effet de levier sur le développement et la diversification de la production agricole et de la transformation alimentaire² ». Nous désirons réitérer la pertinence d'une intervention réglementaire du gouvernement afin d'assurer un pourcentage déterminé de produits québécois dans les commerces de détail. Nous soulignons également qu'une politique préférentielle d'achat de produits québécois par les institutions (écoles, hôpitaux, centres de la petite enfance, centres d'hébergement ou centres de détention) serait bienvenue.

L'IMPORTANCE DES CAMPAGNES RÉGIONALES

Au cours des dernières années, plusieurs TCAQ ont mis en place des campagnes régionales afin de faciliter la promotion et la mise en marché des produits de nos régions. À l'heure actuelle, plusieurs régions ont développé une identité régionale des produits et en font usage afin de promouvoir les produits régionaux :

EXEMPLES DE VISUELS DE CAMPAGNES RÉGIONALES DÉVELOPPÉES PAR LES TCAQ



² Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (2008). Agriculture et agroalimentaire québécois [ressource électronique] : Assurer et bâtir l'avenir : rapport final. p. 110

Le Réseau des TCAQ est très sensible à la reconnaissance de ces campagnes régionales. En effet, les TCAQ sont intimement convaincues de leur portée pour les régions qu'elles identifient. Notons au passage que ces initiatives permettent de renforcer l'appartenance à une région et, par le fait même, peuvent s'arrimer à des campagnes connexes, notamment celles faisant la promotion de l'agrotourisme.

Bien que certains affirment qu'une panoplie de logos peut confondre le consommateur, l'une des tendances majeures en alimentation est présentement l'identification de la provenance des produits. Il s'agit exactement du but recherché par les campagnes régionales. En fait, les TCAQ sont d'avis que le choix d'identifier la provenance (Québec ou région) est avant tout une décision d'entreprise. À juste titre, l'entreprise est libre de ses choix en fonction du marché desservi et en fonction de la niche de marché visée. Le Réseau des TCAQ croit ainsi que les différentes campagnes régionales et nationales devraient parler d'une même voix plutôt que s'inscrire dans une dynamique de concurrence. Les campagnes régionales et nationales pourraient représenter des opportunités intéressantes pour les entreprises en se complétant et en renforçant l'image des aliments de chez nous.

Le Réseau des TCAQ croit fermement que le respect des couleurs régionales et du travail accompli par chacun est plus rentable à long terme que l'harmonisation et l'uniformisation des spécificités régionales sous un seul et même chapeau. Dans un tel climat, il est possible d'élaborer des campagnes de promotion en fonction de cette réalité et ainsi, en maximiser l'impact. Une bonne concertation lors de la planification des campagnes ministérielles est également très bénéfique et profite à tous. En retour, l'expertise des TCAQ peut être utilisée pour développer et déployer les campagnes promotionnelles ministérielles dans chacune des régions du Québec.

COHÉRENCE DANS L'OBJECTIF DE RENTABILITÉ

La deuxième orientation du Livre vert pour une politique bioalimentaire vise à renforcer notre capacité concurrentielle et son premier objectif est de miser sur des entreprises rentables et efficaces. Pour renforcer la capacité concurrentielle des entreprises québécoises du secteur bioalimentaire, il importe de considérer l'ensemble des étapes qui déterminent la capacité du secteur à obtenir un avantage comparatif. En d'autres mots, on doit viser la rentabilité et l'efficacité de chacun des acteurs impliqués (producteurs, transformateurs, distributeurs et détaillants). Pour ce faire, le gouvernement du Québec doit miser sur le maillage de ces acteurs dans son appui au développement du secteur. De plus, il est capital de rendre accessible la formation en agroalimentaire, d'accroître le développement des compétences, d'augmenter la disponibilité de la main-d'œuvre et d'améliorer l'accessibilité aux marchés.

Les stratégies régionales mises en œuvre par les TCAQ depuis 15 ans adressent précisément ces éléments et sont conçues pour mettre en valeur le potentiel bioalimentaire régional. À titre d'exemple, la grande majorité des TCAQ organisent des formations selon les besoins de leur région dans des formes variables : colloque, forum, atelier, coaching, etc. Bâtir une dynamique de développement fondée sur des filières compétitives peut ainsi facilement impliquer le Réseau des TCAQ. En tant que partenaire, nos organisations œuvrent en fonction des acquis et des priorités établies par chacune des régions.

COHÉRENCE DANS LA VALORISATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TERRITOIRE

La troisième orientation du Livre vert pour une politique bioalimentaire vise la valorisation de l'environnement et du territoire du Québec et son premier objectif souhaite assurer un développement respectant l'environnement. Dans cette optique, il est du ressort du gouvernement de faire savoir aux citoyens que les paysages tant choyés et appréciés sont façonnés par des entreprises dynamiques, innovantes et prospères.

Le Réseau des TCAQ considère cet objectif comme nécessaire, mais souligne qu'il doit être poursuivi en s'assurant que les entreprises puissent demeurer viables et compétitives. Il y a lieu d'accorder une reconnaissance aux efforts de protection de l'environnement, c'est-à-dire faire connaître davantage l'action agroenvironnementale et renforcer les activités de cohabitation harmonieuse auprès de la population. Pour ce faire, les TCAQ sont engagées à promouvoir la contribution du secteur bioalimentaire dans la vie sociale, communautaire et économique des régions.

Par ailleurs, il importe de garder en mémoire que le Québec fait partie intégrante du Canada, un pays importateur d'aliments de l'extérieur ayant été produits sous certaines normes de salubrité. D'un côté, la province exige de ses entreprises locales des normes et des règles environnementales sévères pour des produits qui seront, par la suite, commercialisés sur les mêmes tablettes que les produits étrangers. Il peut conséquemment s'avérer difficile pour les producteurs d'ici de demeurer compétitifs. Ces entreprises pourraient être légitimées d'espérer faire face aux mêmes contraintes environnementales et aux mêmes normes de salubrité que les entreprises étrangères. La cohérence entre les exigences devient à ce moment primordiale et le citoyen-consommateur devrait être informé adéquatement sur les différences qui existent présentement entre les produits.

Bien que le Réseau des TCAQ soit conscient qu'il peut être difficile pour une instance provinciale de contrôler ces mesures, il pourrait être pertinent de revoir le cadre législatif de certaines lois. De plus, tel que mentionné précédemment, le fait d'éduquer le consommateur sur les différences entre les méthodes de production et de transformation locales pourrait permettre aux produits québécois de gagner en notoriété.

UNE POLITIQUE BIOALIMENTAIRE VISANT LA COHÉSION

La concertation est une des valeurs principales partagées par les TCAQ. En effet, les organisations qui composent notre réseau interviennent dans différents secteurs, sont ancrées dans leurs milieux et sont présentes au sein de plusieurs instances (comités, tables de travail et conseils d'administration). Les principaux partenaires institutionnels des TCAQ sont notamment :

- l'Agence de la santé publique;
- l'Association des détaillants en alimentation du Québec (ADAQ);
- les Associations touristiques régionales (ATR);
- les Centres locaux de développement (CLD);
- les Collectifs régionaux en formation agricole (CRFA);
- les Conférences régionales des élus (CRÉ);
- le Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation (CTAC);

- le Conseil de promotion de l'agroalimentaire québécois (CPAQ) / Aliments du Québec;
- Développement économique Canada (DEC);
- Emploi-Québec;
- Financement agricole Canada (FAC);
- la Financière agricole du Québec;
- les Forums Jeunesse;
- l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ);
- les Institutions financières;
- le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT);
- le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et les créneaux d'excellence ACCORD;
- les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC);
- l'Union des producteurs agricoles (UPA) et ses fédérations.

De par leur expérience et leurs priorités d'action, les TCAQ mettent déjà en œuvre plusieurs partenariats avec toutes ces organisations qui interviennent dans le secteur bioalimentaire. Ainsi, les TCAQ sont bien positionnées pour concrètement mettre en œuvre les orientations énoncées dans le Livre vert, de manière à favoriser davantage l'établissement de partenariats pour mieux répondre aux besoins des consommateurs et de l'ensemble du secteur. La pleine mise en œuvre d'une politique bioalimentaire nécessite la cohésion des acteurs en région. Pertinemment, le rôle des TCAQ est de veiller au respect des rôles et des responsabilités de chacun dans la perspective d'atteindre des priorités d'action communes.

UNE POLITIQUE BIOALIMENTAIRE ÉQUITABLE

Pour miser sur des entreprises rentables et efficaces, tel que le souhaite le premier objectif de la seconde orientation, le Livre vert établit que « l'avenir du secteur n'est non pas le propre d'un modèle unique, mais plutôt celui d'une pluralité³ ». Cette affirmation mène les TCAQ à réitérer leur commentaire sur le fait que la prochaine politique bioalimentaire du Québec doit relever le défi de permettre à différents modèles d'entreprise de se développer et de se bonifier, tout en permettant l'innovation et le développement de nouvelles entreprises et de nouveaux produits. Il est évident que chaque politique et chaque programme induit des effets positifs, mais peut également induire des effets pervers et négatifs. Il est essentiel que le gouvernement reconnaisse les phénomènes de modelage des entreprises autour de programmes bien intentionnés, mais parfois inadaptés. Il est ainsi de sa responsabilité de rester informé de la réalité des entreprises, d'observer le développement des filières et de pouvoir réagir rapidement.

En ce sens, le Réseau des TCAQ souhaite que la politique bioalimentaire du Québec soit flexible et équitable dans sa mise en œuvre, en proposant des aides adaptées aux différents modèles d'entreprise. Dans cette optique, les TCAQ assurent que les partenaires régionaux investissent dans des initiatives communes, qui ont le potentiel de bénéficier à plusieurs types d'entreprises. À titre d'exemple, notons que différentes TCAQ se penchent actuellement sur les enjeux de la distribution des produits alimentaires en région. En tenant compte des différentes réalités et des enjeux en cause, nos organisations sont en

³ MAPAQ (2011). Livre vert pour une politique bioalimentaire, page 28.

mesure de proposer des moyens concrets pour adresser ce type de problématique liée à la commercialisation des produits, de manière à améliorer l'efficacité d'un plus grand nombre d'entreprises.

Pour bâtir une dynamique de développement fondée sur des filières compétitives, le Livre vert propose « l'élaboration et la mise en œuvre de plans de développement sectoriel⁴ ». En complémentarité à ces plans de développement sectoriel, les plans stratégiques régionaux, élaborés et mis en œuvre par les TCAQ et divers partenaires, sont définitivement un moyen efficace d'assurer la mise en œuvre du projet de politique bioalimentaire.

Par ailleurs, le Réseau des TCAQ est solidaire envers toutes les régions du Québec qui le composent. Le Réseau est guidé par la prémisse de base selon laquelle chacune des régions mérite de développer son secteur bioalimentaire en fonction de ses enjeux, de ses priorités et selon les actions privilégiées par les acteurs de chacun des milieux.

RECOMMANDATIONS

À la lumière des propositions du Livre vert pour une politique bioalimentaire, le Réseau des TCAQ recommande au gouvernement du Québec :

- D'investir davantage dans le modèle privilégié de développement du secteur bioalimentaire, soit l'approche filière;
- D'élargir ce modèle pour qu'il puisse tenir compte des préoccupations de l'ensemble des maillons de la filière (production agricole, pêcheries, transformation alimentaire, distribution, vente au détail et consommation);
- De mettre en place des programmes et des outils financiers axés sur le long terme pour soutenir l'approche filière, assurant un développement optimal du secteur bioalimentaire québécois;
- De valoriser l'image des producteurs et des transformateurs pour faire reconnaître leur apport social, environnemental et économique à la société québécoise;
- D'informer le citoyen-consommateur sur les pratiques de la chaîne de production bioalimentaire;
- De donner des pouvoirs réels aux régions afin d'adapter leurs actions aux réalités et aux besoins qui leurs sont propres.

Les TCAQ sont l'une des pierres angulaires de la mise en œuvre de l'approche filière. Elles travaillent au développement de synergies entre les différents intervenants pour la mise en valeur du potentiel bioalimentaire à l'échelle régionale. Ainsi, le Réseau des TCAQ est un agent facilitateur pour le déploiement de stratégies régionales facilitant la mise en œuvre de la prochaine politique bioalimentaire du Québec. Les TCAQ sont bien outillées pour devenir partie intégrante de cette mise en œuvre, en continuant leurs actions de concertation, en informant les consommateurs et en les guidant vers des choix éclairés, en aidant les entreprises dans leur développement et en travaillant au développement du secteur bioalimentaire dans chacune des régions du Québec.

⁴ MAPAQ (2011). Livre vert pour une politique bioalimentaire, page 30.